

**Visite d'Etat du Président de la République en Belgique les 19 et 20 novembre 2018**

À l'invitation du Roi Philippe et de la Reine Mathilde de Belgique, le Président de la République Emmanuel Macron et son épouse ont effectué une visite d'État au Royaume de Belgique. Cela n'était plus arrivé depuis celle de Georges Pompidou en... 1971 ! La visite a été l'occasion de consolider les liens étroits qui unissent la Belgique et la France et ont permis le développement de coopérations universitaires, technologiques et industrielles.

La séquence économique organisée en Flandre à l'Hôtel de ville de Gand en a été l'illustration, avec une table ronde réunissant des entrepreneurs belges pour discuter des opportunités économiques croisées avec la France.

L'innovation était aussi à l'honneur avec des présentations effectuées par des binômes associant une grande entreprise et une start-up intervenant dans son domaine d'activité. Les projets présentés ont mis en valeur des solutions nouvelles déployées dans le domaine des Fintech, de la sécurité alimentaire en milieu urbain, du recyclage des métaux ou encore des bio-technologies avec la présentation d'un laboratoire itinérant de diagnostic médical.

Cette séquence a été une belle démonstration des ponts établis entre recherche fondamentale, recherche appliquée et industrie, démonstration confortée par la signature d'un mémorandum d'entente entre l'Institut de microélectronique et composants (Imec) basé à Louvain en Wallonie et le Laboratoire d'électronique des technologies de l'information (CEA-Leti) basé à Grenoble dans le domaine de l'intelligence artificielle et de l'informatique quantique.

La visite d'État a été aussi l'occasion de signer une convention entre la Wallonie, la Flandre et la France relative à l'aménagement de la Lys mitoyenne entre Deûlemont en France et Menin en Belgique dans le cadre du projet du canal Seine-Nord. Des déclarations d'intention relatives au renforcement de la coopération en matière de mobilité et de transport transfrontalier ont également été signées.

Autre temps fort de la visite, le Président de la République et le Premier ministre du Royaume de Belgique, Charles Michel, ont eu l'occasion à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve d'échanger avec plus de mille étudiants de différentes universités belges sur les questions environnementales, économiques et éducatives. Un bel évènement à l'heure des 40 ans d'Erasmus !

Belgique**Alibaba installe son premier hub européen à Liège**

La signature officielle du projet visant à faire de l'aéroport de Liège un point d'entrée logistique vers l'Europe est intervenue le 5 décembre 2018. La Belgique s'est aussi engagée en tant que premier pays européen à intégrer l'Electronic World Trade Platform (eWTP), la première plateforme mondiale de commerce électronique développée par Alibaba. Liège fera partie, tout comme Hong Kong, Dubaï, Kuala Lumpur et Moscou, du réseau mondial du géant chinois de l'e-commerce. La localisation de la ville au centre de l'Europe a été un critère de choix pour assurer sa promesse d'une livraison dans un délai de 72 heures partout dans le monde.

Il est question de la création de 3 000 emplois, dont 900 directs, et de la construction d'un entrepôt d'environ 220 000 m². L'investissement initial sera de 75 millions d'euros. Le hub devrait être opérationnel en 2021.

Mission annuelle de consultation du FMI : trois grandes recommandations pour l'économie belge

Sur le volet budgétaire, le FMI estime qu'il faut se rapprocher progressivement d'un solde en équilibre tout en substituant des dépenses d'investissement aux dépenses courantes et finaliser le tax shift afin de sauvegarder les recettes. La fiscalité environnementale pourrait être renforcée et certaines déductions et exonérations sur la TVA et les véhicules de société pourraient être éliminées.

Le deuxième volet sur le marché du travail préconise d'en favoriser l'inclusivité en améliorant l'enseignement et la formation pour les groupes vulnérables (jeunes, personnes peu qualifiées et allochtones).

Enfin, il serait souhaitable d'atténuer les vulnérabilités sur le marché hypothécaire en renforçant les exigences de fonds propres telles que proposées par la BNB et négocier avec précaution la transition vers une Union bancaire européenne.

Pays-Bas

Aux Pays-Bas également, le FMI a effectué une mission au terme de laquelle il recommande un stimulus budgétaire

Le FMI a achevé le 6 décembre sa mission aux Pays-Bas au titre de l'article IV pour 2019. Dans ses premières conclusions reprises par communiqué, il insiste sur la nécessité d'efforts supplémentaires pour réduire certains déséquilibres structurels : endettement des ménages et des entreprises, excédents courants excessifs et dépendance à la demande externe. Le FMI réitère notamment son appel à une plus grande utilisation des marges de manœuvre budgétaires.

Cette recommandation intervient alors que le Gouvernement indique qu'il dépensera moins que prévu en 2018, pour 3,7 Md€, montrant ainsi que l'augmentation des dépenses reste très modérée (+1%). Le FMI invite par ailleurs à poursuivre la réforme du marché du travail et du système de protection sociale - meilleure inclusion dans le système de retraite des autoentrepreneurs par exemple - afin de résorber les inégalités et d'améliorer le revenu disponible et la situation d'endettement des ménages.

Vers la fin du règne gazier de Groningue

Le 3 décembre 2018, le ministre de l'Economie et du Climat néerlandais a revu à la baisse les plafonds de production de gaz extraits de la région de Groningue. Les Pays-Bas sont poussés à trouver des sources alternatives d'énergie en raison de l'activité sismique provoquée par l'industrie gazière à Groningue. Le plafond de production diminuera ainsi de près de 20 Gm3 aujourd'hui à 5 Gm3 en 2023. Cette trajectoire repose sur d'une part l'importation de gaz et sa conversion en gaz B, d'autre part une accélération de la transition énergétique des entreprises intensives en énergie. 53 entreprises ont ainsi été invitées par le Gouvernement à arrêter de s'approvisionner en gaz B, avec des compensations financières.

Dans le cadre des discussions en cours entre les Pays-Bas et les pays importateurs, un effort de réduction de leur demande de 2 Gm3 est sollicité. Le gaz de Groningue alimente en effet environ 1,3 million d'utilisateurs en France, 4 millions en Belgique

et 10 millions en Allemagne (ainsi qu'au Luxembourg). Si les Allemands sont salués pour leurs efforts, le partenaire belge en revanche est davantage réservé. Il craint que ses centrales nucléaires en fin de vie soient amenées à compenser.

Luxembourg

Un nouvel accord de coalition est signé

Les trois partis luxembourgeois DP, Déi Gréng et LSAP ont publié lundi 3 décembre le programme de coalition gouvernementale 2018-2023. Celui-ci s'inscrit très largement, pour son volet économique et financier, dans la continuité de la précédente législature.

Bénéficiant de solides fondamentaux économiques et budgétaires, le pays ambitionne de consolider et développer sa place financière, pilier de son économie, de préserver sa compétitivité notamment au plan fiscal tout en poursuivant ses engagements en matière de transparence et de lutte contre l'évasion fiscale. L'accord propose de poursuivre les efforts en matière de diversification de l'économie à travers une stratégie de « multi-spécialisation » tout en répondant aux défis bien identifiés que sont la mobilité, l'accès au logement et les nuisances environnementales. Le Gouvernement s'inscrit ainsi dans la continuité de son projet de 3e révolution industrielle inspiré par l'économiste américain J. Rifkin.

Droit à la mobilité : le Luxembourg veut expérimenter les transports publics gratuits

L'accord de coalition gouvernemental mentionne que « la gratuité des transports publics sera introduite sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg durant le premier trimestre 2020 ». Depuis le 1er août dernier, les jeunes luxembourgeois de moins de 20 ans n'ont déjà plus besoin de titre de transport pour voyager sur le réseau national. Au Luxembourg, 17% des trajets sont effectués en transports publics, une part similaire à la moyenne européenne.

Selon le ministère en charge des Transports, les ventes de tickets et d'abonnements ne rapportent « que » 40 millions d'euros par an pour un coût d'exploitation des transports publics de 491 millions d'euros.

Copyright

Service économique régional de Bruxelles @DGTresor_BE
Service économique de La Haye @FRTreasury_NL
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse
(adresser les demandes à bruxelles@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Les services économiques s'efforcent de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigeront, dans la mesure du possible, les erreurs qui leur seront signalées. Toutefois, ils ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.